



La Roche-sur-Yon
POUR UN CONCORDE DE 4 SALLES A PIOBETTA
Signature de la pétition des Amis du Concorde

(les réponses aux mentions précédées du signe * sont obligatoires ;
si elles ne sont pas intégralement remplies, la signature ne sera pas comptabilisée)

OBLIGATOIRE (DONNÉES PUBLIÉES EN LIGNE)

* PRÉNOM	
* NOM	
* DÉP indiquez deux chiffres (par exemple : 85)	
* VILLE	
* RÉGION	
PAYS	

FACULTATIF (DONNÉES PUBLIÉES EN LIGNE)

STRUCTURE	
LIEN	
FONCTION	
PRÉCISIONS (Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter des précisions d'ordre professionnel)	

FACULTATIF (DONNÉES PUBLIÉES EN LIGNE)

* ADRESSE COURRIEL

POUR LA SUITE...

Souhaitez-vous recevoir des informations (occasionnelles) sur la suite donnée à cette pétition ?

VOTRE SIGNATURE (DONNÉES PUBLIÉES EN LIGNE)

* JE SIGNE EN TANT QUE :

Passez les options retenues en gras ou en couleur et/ou Supprimez les options non retenues

Spectateur(trice)
Partenaire du Concorde
Professionnel(le) du cinéma
Habitant(e)
Autre (précisez) :

JE SIGNE, PARCE QUE :

**LA ROCHE-SUR-YON
POUR UN CONCORDE DE 4 SALLES À PIOBETTA**

Face aux incertitudes entourant le choix de l'exploitant du futur cinéma de la Place Napoléon, voulu par le Maire de la Roche-sur-Yon dans le cadre de la requalification de l'ilot Piobetta, le collectif citoyen « Les Amis du Concorde » se mobilise pour défendre la seule option susceptible de garantir l'équilibre et la diversité de l'offre cinématographique sur le territoire : **le transfert de l'actuel Concorde vers un nouvel équipement de 4 salles, avec le soutien plein et entier de la collectivité.** Toute autre option signerait l'arrêt de mort de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Cinématographique Yonnais (EPCCCY), gestionnaire du cinéma le Concorde, organisateur du Festival International du Film de la Roche sur Yon (FIF), et acteur majeur de la vie culturelle yonnaise depuis plus de 10 ans.



LA ROCHE-SUR-YON POUR UN CONCORDE DE 4 SALLES À PIOBETTA

TEXTE INTÉGRAL DE LA PÉTITION

Monsieur le Maire de la Roche sur Yon,

Il y a plus d'un an, votre équipe municipale a décidé de lancer un projet de requalification de l'îlot Piobetta avec pour objectif d'y implanter un « Pôle de Loisirs » regroupant un ensemble d'équipements, dont un cinéma de 4 à 5 salles. Cette annonce, formulée par voie de presse sans consultation préalable des acteurs concernés, a suscité chez nombre de nos concitoyens de légitimes inquiétudes quant à l'avenir de l'EPCCCY.

Suite à votre première annonce, survenue en septembre 2015, vous avez depuis déclaré à plusieurs reprises que le Concorde, actuellement situé rue Gouvion, serait « intégré » au projet de cinéma Piobetta. Vous n'avez cependant jamais formulé d'hypothèses concrètes quant aux modalités de cette « intégration »^[1], et n'avez jamais informé le Conseil d'administration de l'EPCCCY de vos intentions à ce sujet, alors même que vous en êtes le Président et que la Ville mène depuis plus de 10 ans une politique culturelle ambitieuse au travers de cet établissement, politique qui vous engage vis-à-vis des contribuables^[2].

En l'absence de précisions de votre part quant aux modalités envisagées pour la gestion de ce nouvel établissement cinématographique que vous avez appelé de vos vœux, aucun des multiples scénarios possibles n'est aujourd'hui écarté, et vous savez comme nous que beaucoup d'entre eux impliqueraient la fragilisation du Concorde et sa fermeture inéluctable à plus ou moins court terme.

Si nombre de nos concitoyens saluent votre volonté de procéder à une requalification de l'îlot Piobetta, la création d'un nouvel établissement cinématographique ne saurait être considérée comme une simple opération d'aménagement commercial car elle implique de profonds bouleversements du paysage cinématographique local pour les décennies à venir. A ce titre, les décisions qui seront prises dans les semaines et les mois qui viennent auront une portée historique irréversible.

Vous affirmez, Monsieur le Maire, souhaiter pour l'îlot Piobetta un cinéma populaire et ouvert au plus grand nombre, un établissement susceptible de créer une dynamique forte pour l'animation et le développement du cœur de notre cité. Nous ne pouvons que vous rejoindre sur ce point, et partageons l'ambition que vous portez. En ce sens, nous affirmons avec force que l'EPCCCY est le mieux placé pour assumer ce rôle, qu'il tient déjà aujourd'hui avec vigueur et qu'il aurait encore davantage l'occasion d'affirmer s'il se voyait doté d'un équipement à la hauteur de son action.

Certaines données sont en effet éloquentes : au 3 novembre 2016 le Concorde présentait un taux de fréquentation supérieur à celui du Cinéville si l'on inclue les entrées du FIF^[3], partie intégrante du projet porté par l'EPCCCY, ce qui démontre que le Concorde est un cinéma populaire et qu'il répond à une attente forte de la population. Par ailleurs, avec déjà plus de 290 films exposés en 2016 sur ses 2 écrans, le Concorde présente en proportion au moins 4 fois plus de films que le Cinéville, qui, depuis le début de l'année 2016, a exposé 300 films sur ses 9 écrans^[4]. Ces données démontrent la valeur de l'EPCCCY qui apporte à nos concitoyens une grande diversité de programmation. Elles démontrent également que l'EPCCCY gagnerait à disposer de 2 écrans supplémentaires pour conduire et développer la politique culturelle cinématographique entreprise depuis plus de 10 ans.

L'autre grande force de l'EPCCCY est sa capacité à travailler avec de nombreux partenaires. Il compte en effet parmi ses partenaires réguliers plus de 50 associations, 60 établissements scolaires de l'agglomération et du département, de nombreuses institutions culturelles et socio-éducatives, en relation permanente avec l'équipe du Concorde pour conduire des actions culturelles et éducatives tout au long de l'année.

Le Concorde est l'un des acteurs majeurs de la vie culturelle de l'agglomération, du département et de la région, le coordinateur départemental d'« Ecole et cinéma », le coordinateur de nombreux projets d'éducation à l'image à destination de toutes les tranches d'âge, de la maternelle à l'université. Il organise en moyenne 2 à 3 événements par semaine, est ouvert 365 jours par an, apportant ainsi à nos concitoyens une animation du centre-ville abondante et à destination de tous les publics. Par le projet qu'il défend depuis sa création, le Concorde est le garant de la diversité de

l'offre cinématographique du territoire, en complémentarité du Cinéville avec lequel un équilibre précieux a été trouvé, qui apporte aux usagers une offre complète et diversifiée.

Le succès du Concorde est une chance extraordinaire pour notre territoire, pour son attractivité et son rayonnement, il appartient à toute la ville, il n'est dissociable ni de son personnel, ni de sa structure, ni de ses partenaires. L'EPCCCY est en plein développement, il conquiert chaque année davantage de spectateurs, et se trouve aujourd'hui limité dans ses perspectives par un équipement sous dimensionné, mal adapté à son potentiel.

C'EST POURQUOI, NOUS, citoyens et représentants d'associations aggro-yonnais, mais aussi professionnels du cinéma, de la culture, de l'éducation populaire et de l'éducation nationale, de Vendée et des Pays de la Loire, DEMANDONS que l'exploitation de l'intégralité des salles qui seront construites sur l'îlot Piobetta soient confiées à l'EPCCCY, avec le soutien appuyé de la collectivité, afin de permettre à l'établissement de poursuivre et d'amplifier son action au service de la diversité culturelle de notre territoire, de son attractivité et de son rayonnement. Toute autre hypothèse aurait pour effet de fragiliser l'intégrité de l'EPCCCY, mettant en danger son projet, sa structure et son avenir, et nous nous y opposerons fermement.

Le collectif « Les Amis du Concorde »
La Roche-sur-Yon

^[1] Pour mémoire, présidé par le Maire de La Roche-sur-Yon, le Conseil d'administration de l'EPCCCY décide des orientations concernant le Concorde et le Festival international du film de La Roche-sur-Yon. Le bâtiment du Concorde est la propriété foncière de la Ville.

^[2] Entre le 1^{er} janvier et le 3 novembre 2016, Le Concorde a réalisé 59 647 entrées pour un équipement comptant 294 fauteuils (source CA EPCCCY du 04/11/16), soit un taux de fréquentation de **203 entrées par fauteuil**. Avec les 22 000 entrées de la 7^e édition du FIF (chiffre annoncé sur Ouest France), le nombre total d'entrées réalisé par l'EPCCCY avoisine les 82 000 entrées, ce qui porte son taux de fréquentation à environ **279 entrées par fauteuil**. Sur la même période, le Cinéville de la Roche-sur-Yon a réalisé 439 751 entrées (source www.iboe.com) pour un équipement comptant 2 014 fauteuils (source CNC), soit un taux de fréquentation de **218 entrées par fauteuil**.

^[3] source www.iboe.com

^[4] Le seul exemple que vous ayez évoqué, celui de Vannes, ne représenterait en rien un modèle susceptible de "**donner plus d'importance**" au projet du Concorde ni même sur l'ensemble des cinémas de la Ville : ainsi, sur une aire urbaine plus grande (aire urbaine La Roche-sur-Yon : 116 660 hab / aire urbaine Vannes : 144 353 hab), en 2015, les usagers situés à Vannes et ses environs se sont vu proposer **près de 150 films en moins** (source www.iboe.com) et, dans l'ensemble des cinémas de la ville, **une gamme tarifaire plus élevée**. Quant au cinéma conventionné avec une association culturelle, non seulement, cela ne signifie que 7 séances hebdomadaires de films art et essai (au Concorde, c'est de l'ordre de 70 séances), mais ce cinéma réalise un score d'entrées par écran nettement inférieur à celui du Concorde.